



Québec, le 11 octobre 2005

À l'attention des chirurgiens dentistes et des spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale

Remplacement de Blast

La migration des agences pour les clientèles médecins et optométristes au système TIP-I s'est terminée le 31 décembre 2004. À ce jour, il ne reste qu'un nombre restreint de la clientèle chirurgiens dentistes et de la clientèle des spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale qui transmettent leur facturation via BLAST. En effet, la Régie avait acquiescé à la demande de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) de prolonger ce mode de transmission jusqu'au 31 décembre 2005.

La transmission par BLAST sera donc abandonnée par la Régie le **31 décembre 2005**. Aucune demande de paiement ne sera recevable après cette date via la transmission par BLAST. Votre agence doit donc avoir effectué la migration de BLAST à TIP-I pour le 31 décembre ¹.

En ce qui concerne la facturation papier et la facturation par disquette, ces deux modes sont maintenus et les mêmes modalités administratives continuent de s'appliquer.

Pour toute question relative à ce communiqué, vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30 à l'un des numéros suivants :

Québec : (418) 643-8210

Montréal : (514) 873-3480

Sans frais, ailleurs au Québec : 1 (800) 463-4776

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

¹ Si votre agence utilise déjà TIP-I, ne tenez pas compte de ce communiqué.